



## TARIFS 2018/2019

Activités : Restauration scolaire / Accueils Périscolaires / Centres de Loisirs

### RESTAURATION SCOLAIRE

SEUILS DE QUOTIENT FAMILIAL	REPAS AVEC RÉSERVATION	REPAS SANS RÉSERVATION	PAI AVEC RÉSERVATION	PAI SANS RÉSERVATION
<b>T0 : NON ILLKIRCHOIS</b>	9,13 €	11,86 €	4,18 €	6,91 €
<b>T1 : REVENUS SUPÉRIEURS À 14.647 € / PART</b>	5,53 €	7,17 €	2,52 €	4,18 €
<b>T2 : ENTRE 14.647 € ET 9.762 € / PART</b>	4,74 €	6,38 €	2,18 €	3,84 €
<b>T3 : ENTRE 9.761 € ET 1.012 € / PART</b>	3,94 €	5,59 €	1,81 €	3,45 €
<b>T4 : REVENUS INFÉRIEURS À 1.012 €/PART</b>	1,10 €	2,75 €	0,49 €	2,15 €

### ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

SEUILS DE QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE AVEC RÉSERVATION	JOURNÉE SANS RÉSERVATION	MATIN AVEC RÉSERVATION	MATIN SANS RÉSERVATION
<b>T0 : NON ILLKIRCHOIS</b>	5,77 €	8,56 €	2,46 €	4,55 €
<b>T1 : REVENUS SUPÉRIEURS À 14.647 € / PART</b>	2,93 €	4,51 €	1,24 €	2,30 €
<b>T2 : ENTRE 14.647 € ET 9.762 € / PART</b>	2,32 €	3,88 €	0,98 €	2,02 €
<b>T3 : ENTRE 9.761 € ET 1.012 € / PART</b>	1,69 €	3,23 €	0,71 €	1,74 €
<b>T4 : REVENUS INFÉRIEURS À 1.012 €/PART</b>	0,56 €	2,10 €	0,21 €	1,25 €

## CENTRES DE LOISIRS

SEUILS DE QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE CLSH	JOURNÉE CLSH/PAI	MERCREDI MATIN AVEC REPAS	MERCREDI MATIN PAI	MERCREDI MATIN OU APRÈS-MIDI SANS REPAS
<b>T0 : NON ILLKIRCHOIS</b>	23,19 €	19,72 €	18,61 €	15,16 €	10,66 €
<b>T1 : REVENUS SUPÉRIEURS À 14.647 € / PART</b>	13,32 €	11,32 €	10,68 €	8,70 €	6,13 €
<b>T2 : ENTRE 14.647 € ET 9.762 € / PART</b>	11,22 €	9,53€	8,83 €	7,18 €	5,05 €
<b>T3 : ENTRE 9.761 € ET 1.012 € / PART</b>	9,48 €	8,06 €	7,30 €	5,95 €	4,18 €
<b>T4 : REVENUS INFÉRIEURS À 1.012 €/PART</b>	7,69 €	6,53 €	6,10 €	4,97 €	3,48 €
<b>PÉRIODE D'ADAPTATION À L'ILL AUX LOISIRS</b>	Période modulable de 1 à 2 jours pour chaque nouvel enfant inscrit avec une tarification adaptée : demi-journée avec repas / demi-journée sans repas				

## CARTES PASS'ILL

La carte et l'étui de protection sont délivrés gratuitement la première fois.

En cas de perte, il est impératif de contacter le guichet unique afin que celui-ci rende la carte inactive.

Le titulaire reste responsable des usages réalisés avec sa carte dès lors que la déclaration de perte n'a pas été réalisée.

Le renouvellement pour perte ou détérioration (*de la carte ou de l'étui*) sera facturé selon les tarifs fixés par délibération.

<b>Renouvellement Carte Pass'ill</b>	5,00 €
<b>Etui de protection</b>	1,00 €

■ **PÉNALITÉ DE RETARD** : fixé au tarif de 5 € par retard (*cf règlement intérieur – article 4.6 : Les parents s'engagent à chercher l'enfant au plus tard aux heures de fermeture des accueils périscolaires et à payer en cas de retard le supplément y afférent*)

■ **OUBLI DE BADGEAGE** : fixé au tarif de 0,50 € par oubli de badgeage (*cf. règlements intérieurs des activités périscolaires, de restauration scolaire et centre de loisirs*).